

COMPTE-RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 6 février 2018

L'an deux mille dix-huit, le six février, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué s'est réuni, en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Daniel MARCHAND, Maire.

Présents : Daniel MARCHAND, Odile DURET, Marc BERNARDET, Catherine PROVOST, Philippe BIRON, Christian PICARD, Martine DEJOUX, Françoise PROVOST, Yolande VANIEMBOURG, Sébastien GAUCHARD, Grégory DUDON, Marie-Madeleine TALON, Daniel GRANGER, Éric DIFFER.

Absents excusés : Magali GUENZI PACARD (a donné pouvoir à Catherine PROVOST),

Secrétaire de Séance : Odile DURET

Date de la convocation :	27/01/2018
Date de l'affichage :	10/02/2018

Le compte-rendu de la réunion du 20 décembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

2018/00455 : Virement de crédit n°1 – Exercice 2017

Monsieur le Maire informe que dans le cadre du remboursement de l'emprunt contracté au titre de l'aire de camping-car, il a dû opérer un virement de crédit, du chapitre 022 – dépenses imprévues au compte 66 – charges financières. Conformément à l'article L 2322-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

2018/00456 : Dissolution du budget assainissement

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal,

DISSOUT le budget annexe d'assainissement au 1^{er} janvier 2018.

2018/00457 : Convention pour la restitution de l'aire de camping-car

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal,

APPROUVE la convention entre Moulins Communauté et la commune de Thiel sur Acolin pour la reprise de la compétence et de l'équipement de l'aire d'accueil et de service de camping-car,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention entre Moulins Communauté et la commune de Thiel sur Acolin pour la reprise de la compétence et de l'équipement.

Nomination sur le poste de Rédacteur Territorial

Monsieur le Maire propose de nommer Mme Déborah OLANIER sur le poste vacant de rédacteur territorial.

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

EMET un avis favorable sur cette nomination.

PROJETS 2018 :

- **2018/00458 : Aménagement de la RD 12**

Le conseil municipal évoque les multiples possibilités pour sécuriser la RD 12 devant l'école/mairie. Plusieurs solutions sont abordées : des feux avec fonctionnement manuel ET/OU des plateaux comme à l'école du Péage. Des devis seront à demander notamment à Lacroix Signalisation, la SARL GTR et à l'UTT de Dompierre sur Besbre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTE le principe de l'exécution de travaux afin de sécuriser la RD 12 devant l'école du Marronnier et la mairie,

INDIQUE que la commission des travaux sera chargée de définir le projet définitif,

PROPOSE d'allouer au projet l'enveloppe de 25 000 €,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter l'attribution de subventions, notamment celle provenant de la restitution du produit des amendes de police,

DIT que les crédits nécessaires à l'exécution du projet seront inscrits au BP 2018 ; la charge financière restant à la commune sera assurée pour partie par de l'autofinancement ou de l'emprunt en fonction des aides attribuées.

- **Salle polyvalente et aménagement des extérieurs**

Monsieur le Maire expose que des aménagements seraient nécessaires à la salle polyvalente notamment afin d'éviter le phénomène d'eau qui ravine devant le bâtiment. Il propose d'effectuer un aménagement avec du gravillon.

- **Autres projets**

Le conseil municipal est invité à réfléchir sur d'autres projets éventuels à inscrire au budget primitif 2018.

Sont proposés la réalisation d'un City Stade, un terrain de cross ou un parcours de santé sur les parcelles disponibles à proximité de la station d'épuration. Egalement, une aire de jeu est proposée. La question des terrains destinées à réaliser des espaces verts aux Grassots est aussi soulevée.

Remboursement d'une location de la salle polyvalente

Le conseil municipal, à l'unanimité,

EMET un avis favorable concernant la restitution de la somme de 100 euros versés à titre de caution par Monsieur Nicolas Cédric.

2018/00459 : Vente de terrains au lotissement des Grassots

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire pour réaliser une demande de division de parcelle afin d'en former deux de taille équivalente avec conservation d'un chemin communal,

AUTORISE Monsieur le Maire à faire procéder aux opérations préalables nécessaires pour la vente de ces terrains,

FIXE le prix de vente à 20€ le m².

2018/00460 : Aménagement de l'ancienne Poste

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTE le principe de l'exécution de travaux dans le but de réaliser des logements locatifs au 12 grande rue,

PROPOSE d'allouer au projet l'enveloppe de 70 000 €,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter l'attribution de subventions, notamment auprès du Département,

DIT que les crédits nécessaires à l'exécution du projet seront inscrits au BP 2018 ; la charge financière restant à la commune sera assurée pour partie par de l'autofinancement ou de l'emprunt en fonction des aides attribuées.

2018/00461 : Subvention à la pétanque thiéloise

Madame Catherine Provost et Monsieur Daniel Marchand ne prennent pas part au vote,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 210 € à la pétanque thiéloise auxquels s'ajoute un challenge de 40 €.

DIT que les crédits nécessaires seront prévus au BP 2018, article 6574.

2018/00462 : Dématérialisation de la transmission des actes en préfecture

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE la télétransmission des actes en préfecture,

APPROUVE la convention entre la préfète de l'Allier et la commune de Thiel sur Acolin pour la transmission électronique des actes au représentant de l'Etat,

AUTORISE Monsieur le maire à signer ladite convention,

DESIGNE Madame Deborah OLANIER comme titulaire du certificat de sécurité.

Dématérialisation des convocations

Le Conseil Municipal est informé que sur la base du volontariat, l'envoi des convocations pour être réalisé par mail.

Questions diverses :

- Ecole neuve : soucis avec des microfissures dans les sanitaires et bruit de la ventilation. L'architecte a été convoquée afin de solutionner le problème. Sera également contacté le bureau d'étude.
- Le conseil municipal est informé du tarif unique de gaz négocié auprès du fournisseur pour l'ensemble des cuves alimentant les bâtiments communaux, à savoir 750 € HT la tonne.
- Photocopieur : la fin du contrat approchant, des négociations sont en cours afin de réaliser des économies sur la tarification des copies noir et blanc et couleur.
- Voirie : la rue Jean Jaurès se détériore ; l'entreprise chargée des travaux a été contactée.
- Le logement rue du champ de foire est loué.
- Aire de camping-car : un problème électrique est rencontré mais sa résolution est en cours.
- La poste : la boîte d'expédition du courrier principale a pu être déplacée devant l'agence postale. L'autre a été supprimée.

